

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU  
DEVELOPPEMENTURBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL  
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND  
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT  
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

**DECISION N° 02001 /D/MINHDU DU 13 JUIN 2025 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N° 02953-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/BYJ DU 08 MAI 2025 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE PROTECTION DES OUVRAGES (FRESQUES MURALES ET PICTOGRAMMES) AU ROND-POINT NSIMALEN. FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2025.**

**LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,**

- Vu La Constitution ;  
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement  
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;  
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain  
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement  
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;  
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;  
Vu Le DCE suivant autorisation N°02953-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/BYJ du 08 mai 2025,  
Vu Le Procès-Verbal de la séance N°50 du 11 juin 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

**D E C I D E :**

**Article 1<sup>er</sup>** – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative au Dossier de Consultation suscité:

DCE	Ville	Attributaire	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Suivant autorisation N°02953-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/BYJ du 08 mai 2025, pour les travaux de protection des ouvrages (fresques murales et pictogrammes) au rond-point Nsimalen.	Yaoundé	MBENTI & FILS SARL BP. : 11 456 Yaoundé Tél. : 699 96 65 08	16 927 538	03 mois

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 13 JUIN 2025

**Ampliations :**

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- CHRONO/ARCHIVES